

**OrTra Santé-Social Fribourg
Assemblée générale 2020
Procès-verbal**

En raison de la situation particulière liée au Covid-19, le comité de l'OrTra a opté pour une assemblée générale par voie de circulation. Les membres ont reçu par courriel du 25 juin 2020 la convocation et les documents soumis à approbation, puis été priés de voter d'ici au 5 juillet 2020 pour chaque objet au moyen d'un sondage Doodle. Cette manière de fonctionner est valable en application de l'article 6f de l'ordonnance 2 Covid-19.

Le délai de participation étant passé, le secrétariat est en mesure d'établir le procès-verbal correspondant.

Selon nos statuts, les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité simple des voix exprimées (22 voix sur 42). Pour les modifications statutaires, la majorité doit représenter deux tiers des voix exprimées (28 voix sur 42). Si un membre ne vote pas, sa voix est considérée comme une abstention.

Les membres se sont prononcés sur les six objets suivants :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 mai 2019

19 votes favorables, 23 abstentions (non-participation)

→ Décision : le procès-verbal est approuvé

2. Approbation des comptes et du bilan 2019

13 votes favorables, 29 abstentions (non-participation ou vote manquant d'un membre participant)

→ Décision : les comptes et le bilan 2019 sont approuvés

3. Approbation du rapport d'activités 2019

19 votes favorables, 23 abstentions (non-participation)

→ Décision : le rapport d'activités 2019 est approuvé

4. Approbation du budget 2021

19 votes favorables, 23 abstentions (non-participation)

→ Décision : le budget 2021 est approuvé

5. Election de nouveaux membres du comité, sur propositions des associations concernées

- Pour représenter les cliniques privées, Madame Diane Cotting, directrice opérationnelle de la Clinique générale Ste Anne pour succéder à Madame Catherine Jourdes
- Pour représenter l'Hôpital fribourgeois (HFR), Monsieur Fabien Rigolet, responsable du centre de formation des soins HFR en remplacement de Madame Catherine Dorogi

Pour information : le comité a pris acte de la démission de Monsieur Filippo Cassone qui a quitté ses fonctions en janvier 2020 au sein de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF). Son siège reste vacant jusqu'à nouvel avis.

17 votes favorables, 25 abstentions (non-participation ou abstenu-e puisque concerné-e)

➔ Décision : les deux nouveaux membres sont élus

6. Admission d'un nouveau membre et modification des annexes aux statuts concernées

L'AFRASE – l'association fribourgeoise des assistant-e-s socio-éducatif/-ve-s – a été créée en septembre 2019 et a demandé son adhésion à l'OrTra santé-social Fribourg. Le comité est favorable à cette adhésion, afin que ces employé-e-s soient représenté-e-s au sein de l'OrTra au même titre que les autres métiers de niveau CFC. Cette adhésion nécessite la modification des annexes 1 et 2 des statuts :

Annexe 1 : liste des membres de l'OrTra

Annexe 2 : nombre de voix et contribution financière de chaque membre

- Selon l'article 13, al. 2 des statuts, les membres ayant la qualité d'associations d'employé-e-s disposent d'une voix chacun-e
- A titre d'égalité de traitement par rapport aux autres associations d'employé-e-s, la contribution annuelle est fixée à CHF 500 en sus de la cotisation annuelle au tarif unique de CHF 500 par membre.

19 votes favorables, 23 abstentions (non-participation)

➔ Décision : l'adhésion de l'AFRASE est approuvée, les annexes modifiées sont valables avec effet immédiat.

Le comité et la direction de l'OrTra remercie les membres qui ont participé à cette AG spéciale pour leur flexibilité et l'ensemble des membres pour leur confiance dans la gestion de l'association. Ils se réjouissent de poursuivre leurs activités et vous donnent rendez-vous lors de la prochaine assemblée, dont la date sera communiquée d'ici fin 2020.

Fribourg, le 8 juillet 2020

Nicole Brack
Secrétariat

Hubert Schaller
Présidence